



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3834

Approbation et autorisation de signature d'une convention de mise à disposition d'un local du domaine privé à titre gratuit situé place Renée Dufour à Lyon 2e au profit de la MJC Presqu'île Confluence, sise 28 quai Rambaud à Lyon 2e - Ensemble Immobilier n° 02259

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LEVY Charles-Franck

SEANCE DU 28 MAI 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2018/3834 - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL DU DOMAINE PRIVE A TITRE GRATUIT SITUÉ PLACE RENÉE DUFOUR A LYON 2E AU PROFIT DE LA MJC PRESQU'ILE CONFLUENCE, SISE 28 QUAI RAMBAUD A LYON 2E - ENSEMBLE IMMOBILIER N° 02259 (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mai 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « acquisition de foncier ».

Par délibération n° 2015/1725 du 17 décembre 2015, vous avez approuvé l'acquisition des autorisations de programme dont celle « aménagements solidarités-jeunesse 2015-2020 » n° 2015-2 - programme 00001.

Par délibération n° 2016/2078 du 25 avril 2016, vous avez également approuvé l'acquisition en état futur d'achèvement par la Ville de Lyon d'un local aménagé en rez-de-chaussée d'un immeuble de logements et situé place Renée Dufourt à Lyon 2^e, pour un montant de 498 950 € HT, soit 598 740 euros TTC, vendu par la « SCCV Les Jardins Denuzière ».

Ce local, dont la livraison est prévue en juin 2018, représente une superficie de 207 m² et est constitué d'un hall, de six bureaux, de sanitaires et d'une salle de réunions et d'activités. Sa valeur locative annuelle est estimée à 38 295 euros.

Il est proposé de le mettre à disposition de la MJC Presqu'île-Confluence, par convention d'occupation temporaire à titre gratuit, jusqu'au 31 décembre 2020. Il s'agit ainsi de répondre au souhait de la MJC Presqu'île-Confluence de pouvoir mettre en œuvre son projet associatif, en cohérence avec la convention-cadre signée le 17 février 2015 entre la Ville de Lyon et cette association, en complément des locaux mis à disposition à proximité de la place nautique.

Le quartier de la Confluence est en effet en pleine mutation, avec l'objectif d'en faire un quartier exemplaire en termes de développement durable et de mixité sociale. Et le secteur situé autour de l'église Sainte-Blandine et du cours Suchet est caractérisé par la présence d'une population socialement précaire qui a d'ailleurs justifié son classement en « quartier de veille active » dans le cadre du contrat de ville 2015-2020 de l'agglomération lyonnaise.

Pour répondre à ces objectifs, la MJC Presqu'île-Confluence est la seule structure en capacité de proposer un projet global croisant les enjeux d'action éducative, d'innovation sociale et d'animation culturelle, à la fois dans le nouveau quartier de la Confluence et dans le secteur Suchet/Sainte-Blandine. Elle joue un rôle central pour fédérer et développer les initiatives des acteurs locaux, tout en disposant d'une force d'attraction à l'échelle de la ville de Lyon et même de l'agglomération.

La MJC Presqu'île-Confluence avait sollicité la Ville de Lyon pour disposer de locaux supplémentaires lui permettant de mieux répondre aux objectifs de la convention-cadre

signée le 17 février 2015, et le local situé à l'angle de la rue Denuzière et de la place Renée Dufourt présente l'opportunité de pouvoir ainsi y répondre.

Aussi, je vous propose de mettre à disposition de la MJC Presqu'île-Confluence, par convention d'occupation temporaire à titre gratuit, ce local de 207 m² représentant une valeur locative annuelle de 38 295 euros, jusqu'au 31 décembre 2020.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, n° 2015/1725 du 17 décembre 2015 et n° 2016/2078 du 25 avril 2016 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

1- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association MJC Presqu'île Confluence, concernant la mise à disposition gratuite du local situé place René Dufour à Lyon 2^e, sise 28 quai Rambaud à Lyon 2^e, est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Charles-Franck LEVY